

Concours de dessins "La Ville de demain" - Carte de vœux 2023

Jusqu'au 13 novembre 2022

Cette année, la Ville a choisi de faire participer les enfants en organisant un concours de dessins pour illustrer sa carte de vœux sur le thème de « La Ville de demain ».



Proposé à destination de tous les jeunes Eragniens âgés de 3 à 12 ans, le concours sera ouvert jusqu'au 13 novembre prochain. Seul ou en collectif, à la maison ou aux accueils périscolaires chacun pourra faire parler sa fibre artistique et présenter Sa ville de demain.

Peinture, feutre, crayon, pastel, fusain...toutes les techniques d'art plastique seront autorisées pour nos jeunes artistes.

Après réception des œuvres, un jury sélectionnera une œuvre qui sera ensuite déclinée sur notre carte de vœux. Les œuvres qui n'auront pas été retenues seront publiées sur notre site internet jusqu'à la fin du mois de janvier.

Infos pratiques

Si vous souhaitez participer, il suffit de nous transmettre votre dessin, répondant aux caractéristiques suivantes : Format A4 (21cmx 29,7cm), orientation paysage ou portrait, recto.

Aucun texte ne doit apparaître sur le dessin, seule la date 2023 peut être inscrite.

Vous pouvez déposer votre œuvre en version numérique sur com@eragny.fr ou en version papier dans l'urne située à l'accueil de l'Hôtel de Ville. N'oubliez pas de préciser au dos du dessin les nom, prénom, adresse et âge de l'auteur.

Attention, si votre œuvre est retenue elle devra être transmise au format papier à la direction de la communication.

Documents

[Règlement concours de dessins - la ville de demain - carte de vœux 2023](#)